

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DOW AGROSCIENCES CANADA INC.

Nom du produit: GF-2257 Herbicide

Date de création: 02/01/2019

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit.

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit: GF-2257 Herbicide

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Herbicide prêt à l'emploi

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DOW AGROSCIENCES CANADA INC.

#2400, 215 - 2ND STREET S.W.

CALGARY AB T2P 1M4

CANADA

Information aux clients:

800-667-3852 solutions@dow.com

#### NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24h/24: 613-996-6666

Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Informations générales en cas d'urgence

##### Aspect

Etat physique

Liquide

Couleur

Blanc

##### Odeur

Semblable à celle de l'essence

#### Résumé des dangers

##### **ATTENTION!!**

Vapeur et liquide combustible

Provoque une irritation des yeux.

Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

Peut provoquer des effets anesthésiques.

Peut irriter les voies respiratoires.

Danger d'explosion des vapeurs.

Les vapeurs peuvent se déplacer sur une longue distance; possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme.

Isoler la zone.

Rester en amont du vent par rapport au déversement.

Se tenir à l'écart des zones basses.

Éliminer les sources d'inflammation.

Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques.

Risque possible de cancer. Selon des données obtenues sur des animaux, ce produit peut provoquer le cancer.

### **Effets potentiels sur la santé**

**Peau:** A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

**Peau:** Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Les effets peuvent prendre du temps à guérir.

**Peau:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** Une exposition prolongée ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

**Yeux:** Peut provoquer une irritation modérée des yeux pouvant être lente à guérir.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion.

L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

**Ingestion:** Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Exposition chronique:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr.

Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

Pour le ou les principaux composants:

A seulement causé des malformations congénitales dans des animaux de laboratoire à des doses produisant une toxicité sévère dans la mère.

Pour le ou les solvants:

Pour les composants testés:

Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

Florasulam.

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Foie.

Pour le ou les solvants:

Foie.

Reins.

Voies respiratoires.

Sang.

On a observé des cataractes chez les rats exposés aux vapeurs de cumène.

Pour le ou les composants mineurs:

Cumène.

A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue.

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Pourcentage de poids
Florasulam	145701-23-1	0.5%
Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr	81406-37-3	14.45%
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	>= 30.0 - < 40.0 %
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	>= 3.0 - < 10.0 %
Propylèneglycol	57-55-6	>= 3.0 - < 10.0 %
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	>= 1.0 - < 3.0 %
Cumene	98-82-8	>= 1.0 - < 3.0 %
Xylènes	1330-20-7	>= 0.3 - < 1.0 %
Reste	Pas disponible	>= 30.0 - < 40.0 %

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

##### Conseils généraux:

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

##### Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Avis aux médecins:** Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante. Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type AFFF) ou les mousses à base protéinique sont préférables, si disponibles. Les mousses antialcool (de type ATC) pourraient fonctionner.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Donnée non disponible

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Peut produire un incendie instantané. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

**Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Éliminer les sources d'inflammation. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipements de protection particuliers des pompiers:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Laver soigneusement après manipulation. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser avec une ventilation suffisante. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»  
Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide.

**Conditions de stockage sûres:** Stocker dans un endroit sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients hermétiquement fermés en cas de non utilisation. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable. Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Si des limites d'exposition existent, elles sont indiquées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, alors, aucune valeur n'est applicable.

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr	Dow IHG	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	ACGIH	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> , la vapeur d' hydrocarbure totale
	Dow IHG	TWA	100 mg/m <sup>3</sup>
	Dow IHG	STEL	300 mg/m <sup>3</sup>
	CA AB OEL	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> , la vapeur d' hydrocarbure totale
1,2,4-Triméthylbenzène	ACGIH	TWA	25 ppm
	CA BC OEL	TWA	25 ppm
	CA AB OEL	TWA	123 mg/m <sup>3</sup> 25 ppm
	CA QC OEL	VEMP	123 mg/m <sup>3</sup> 25 ppm
Propylèneglycol	US WEEL	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
	CA ON OEL	TWAEV Total	155 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
	CA ON OEL	TWAEV	10 mg/m <sup>3</sup>
	CA ON OEL	LMPT	155 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
	CA ON OEL	LMPT	10 mg/m <sup>3</sup>
	CA ON OEL	LMPT Vapeur et aérosol	155 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
	CA ON OEL	LMPT aérosol	10 mg/m <sup>3</sup>
Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène	ACGIH	TWA	25 ppm
	CA BC OEL	TWA	25 ppm
	CA AB OEL	TWA	123 mg/m <sup>3</sup> 25 ppm
	CA QC OEL	VEMP	123 mg/m <sup>3</sup> 25 ppm
Cumene	ACGIH	TWA	50 ppm
	CA AB OEL	TWA	246 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
	CA QC OEL	VEMP	246 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
Xylènes	ACGIH	TWA	BEI
	ACGIH	STEL	BEI
	ACGIH	TWA	100 ppm
	ACGIH	STEL	150 ppm
	CA AB OEL	STEL	651 mg/m <sup>3</sup> 150 ppm
	CA AB OEL	TWA	434 mg/m <sup>3</sup> 100 ppm
	CA QC OEL	VEMP	434 mg/m <sup>3</sup> 100 ppm
	CA QC OEL	VECD	651 mg/m <sup>3</sup> 150 ppm
	CA BC OEL	TWA	100 ppm
	CA BC OEL	STEL	150 ppm

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Xylènes	1330-20-7	Acides méthylhippurique	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'exposition ait cessé)	1.5 g/g créatinine	ACGIH BEI

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures techniques:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

**Mesures de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau**

**Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Polyéthylène chloré. Néoprène. **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants. **Autre protection:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

<b>Aspect</b>	
Etat physique	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Semblable à celle de l'essence
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	4.5 1% <i>Electrode de pH</i>
Point/intervalle de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mmHg)	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'éclair	<b>coupelle fermée</b> 57.8 °C <i>Coupelle fermée</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limite d'explosivité, inférieure	Aucune donnée d'essais disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur relative (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité relative (eau = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Hydrosolubilité	Emulsion
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	180 - 2000 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Non
Densité du liquide	0.9861 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C <i>OECD 109</i>
Poids moléculaire	Donnée non disponible

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**Réactivité:** Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique:** Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** Peut coaguler une fois gelé. L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.



**Matières incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Oxydants forts. L'ajout de produits chimiques peut provoquer la séparation en phases.

**Produits de décomposition dangereux:** Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

*S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.*

### **Toxicité aiguë**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit.

DL50, Rat, femelle, > 5,000 mg/kg

#### **Toxicité aiguë par voie cutanée**

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit.

DL50, Rat, > 5,000 mg/kg

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

Une exposition prolongée ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons. Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

Comme produit.

CL50, Rat, 4 h, Brouillard, > 5.52 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation. Les effets peuvent prendre du temps à guérir.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Peut provoquer une irritation modérée des yeux pouvant être lente à guérir. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

### **Sensibilisation**

A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

### **Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)**

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

Florasulam.

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Pour le ou les solvants:

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Voies respiratoires.

Yeux.

Poumons.

Sang.

Reins

**Cancérogénicité**

Pour le ou les composants mineurs: A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Cependant, l'applicabilité de ceci aux humains n'est pas connue. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Florasulam. Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Fluroxypyr. N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

**Tératogénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Pour le ou les solvants: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. A seulement causé des malformations congénitales dans des animaux de laboratoire à des doses produisant une toxicité sévère dans la mère.

**Toxicité pour la reproduction**

Pour le ou les solvants: Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

**Mutagénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Cancérogénicité****Composant**

**Solvant naphta aromatique léger (pétrole)**

**Liste**

ACGIH

**Classification**

A3: Cancérogène confirmé pour l'animal sans que l'on sache si l'observation est pertinente pour l'homme.

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

---

*S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.*

**Toxicité****Toxicité aiguë pour les poissons.**

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h, 18.6 mg/l

**Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques**

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 48 h, 27 - 35 mg/l

**Toxicité aigüe pour les algues et les plantes aquatiques**

Sur le plan aigü, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h, Inhibition du taux de croissance, 1.730 mg/l

CE50r, Myriophyllum spicatum (Myriophylle en épis), Essai en statique, 14 jr, Inhibition du taux de croissance, 0.235 mg/l

CE50r, Lemna gibba, 7 jr, 0.156 mg/l

NOEC, Lemna gibba, 7 jr, 0.0274 mg/l

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

Sur le plan aigü, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

DL50 par contact, Apis mellifera (abeilles), 48 h, > 200microgrammes/abeille

DL50 par voie orale, Apis mellifera (abeilles), 48 h, > 215.8microgrammes/abeille

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie), 2,000 mg/kg

**Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.**

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr, survie, 320 mg/kg

**Persistence et dégradabilité****Florasulam**

**Biodégradabilité:** La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

**Biodégradation:** 2 %

**Durée d'exposition:** 28 jr

**Méthode:** OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

**Demande théorique en oxygène:** 0.85 mg/mg

**Demande biologique en oxygène (DBO)**

Durée d'incubation	DOB
5 jr	0.012 mg/mg

**Stabilité dans l'eau (demi-vie)**

, > 30 jr

**Photodégradation**

**Demi-vie atmosphérique:** 1.82 h

**Méthode:** Estimation

**Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr**

**Biodégradabilité:** Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

**Biodégradation:** 32 %  
**Durée d'exposition:** 28 jr  
**Méthode:** OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

**Demande théorique en oxygène:** 2.2 mg/mg

**Stabilité dans l'eau (demi-vie)**  
Hydrolyse, demi -vie, 454 jr

#### Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

**Biodégradabilité:** Pour le ou les principaux composants: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %). Pour certains composants: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est faible (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène entre 2,5 et 10 %).

#### 1,2,4-Triméthylbenzène

**Biodégradabilité:** Ultimentement, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

**Biodégradation:** 100 %  
**Durée d'exposition:** 1 jr

**Demande théorique en oxygène:** 3.19 mg/mg

#### **Photodégradation**

**Type de Test:** Demi-vie (photolyse indirecte)  
**Sensibilisant:** Radicaux OH  
**Demi-vie atmosphérique:** 0.641 jr  
**Méthode:** Estimation

#### Propylèneglycol

**Biodégradabilité:** Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

**Biodégradation:** 81 %

**Durée d'exposition:** 28 jr

**Méthode:** OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

**Biodégradation:** 96 %

**Durée d'exposition:** 64 jr

**Méthode:** OECD Ligne directrice 306 ou Equivalente

**Demande théorique en oxygène:** 1.68 mg/mg

**Demande chimique en oxygène:** 1.53 mg/mg

#### **Demande biologique en oxygène (DBO)**

Durée d'incubation	DOB
5 jr	69.000 %
10 jr	70.000 %
20 jr	86.000 %

**Photodégradation****Demi-vie atmosphérique:** 10 h**Méthode:** Estimation**Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène****Biodégradabilité:** En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

**Biodégradation:** 0 %**Durée d'exposition:** 28 jr**Méthode:** OECD Ligne directrice 301C ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

**Biodégradation:** 50 %**Durée d'exposition:** 4.4 jr**Méthode:** Calculé.**Demande théorique en oxygène:** 3.19 mg/mg**Photodégradation****Type de Test:** Demi-vie (photolyse indirecte)**Sensibilisant:** Radicaux OH**Demi-vie atmosphérique:** 3.7 h**Méthode:** Estimation**Cumene****Biodégradabilité:** Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

**Biodégradation:** 70 %**Durée d'exposition:** 20 jr**Méthode:** OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente**Demande théorique en oxygène:** 3.20 mg/mg Estimation**Demande biologique en oxygène (DBO)**

Durée d'incubation	DOB
5 jr	40%
10 jr	62%
20 jr	70%

**Photodégradation****Type de Test:** Demi-vie (photolyse indirecte)**Sensibilisant:** Radicaux OH**Demi-vie atmosphérique:** 1.55 jr**Méthode:** Estimation**Xylènes****Biodégradabilité:** Le produit devrait être facilement biodégradable.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

**Biodégradation:** > 60 %**Durée d'exposition:** 10 jr**Méthode:** OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente**Demande théorique en oxygène:** 3.17 mg/mg

**Demande biologique en oxygène (DBO)**

Durée d'incubation	DOB
5 jr	37.000 %
10 jr	58.000 %
20 jr	72.000 %

**Photodégradation****Type de Test:** Demi-vie (photolyse indirecte)**Sensibilisant:** Radicaux OH**Demi-vie atmosphérique:** 19.7 h**Méthode:** Estimation**Reste****Biodégradabilité:** Aucune donnée trouvée.**Potentiel de bioaccumulation****Florasulam****Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** -1.22**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0.8 Poisson 28 jr Mesuré**Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr****Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** 5.04 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC):** 26 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Mesuré**Solvant naphta aromatique léger (pétrole)****Bioaccumulation:** Pour le ou les principaux composants: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5). Pour le ou les composants mineurs: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**1,2,4-Triméthylbenzène****Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** 3.63 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC):** 33 - 275 Cyprinus carpio (Carpe) 56 jr Mesuré**Propylèneglycol****Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** -1.07 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC):** 0.09 Estimation**Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène****Bioaccumulation:** Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** 3.42 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC):** 161 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) Mesuré**Cumene****Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** 3.4 - 3.7 Mesuré**Facteur de bioconcentration (FBC):** 35.5 Poisson Mesuré

**Xylènes**

**Bioaccumulation:** Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow):** 3.12 Mesuré

**Facteur de bioconcentration (FBC):** 25.9 Truite arc-en-ciel (salmo gairdneri) Mesuré

**Reste**

**Bioaccumulation:** Aucune donnée trouvée.

**Mobilité dans le sol****Florasulam**

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage (Koc):** 4 - 54

**Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr**

Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

**Coefficient de partage (Koc):** 6200 - 43000

**Solvant naphta aromatique léger (pétrole)**

Pour le ou les principaux composants:

Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**1,2,4-Triméthylbenzène**

Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage (Koc):** 720 Estimation

**Propylèneglycol**

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Coefficient de partage (Koc):** < 1 Estimation

**Mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène**

Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage (Koc):** 741.65 Estimation

**Cumene**

Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

**Coefficient de partage (Koc):** 800 - 2800 Estimation

**Xylènes**

Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

**Coefficient de partage (Koc):** 443 Estimation

**Reste**

Aucune donnée trouvée.

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

**Méthodes d'élimination:** En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### TDG

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(Naphta de pétrole, 1,2,4-triméthylbenzène)
<b>Numéro ONU</b>	UN 1993
<b>Classe</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Naphta de pétrole, 1,2,4-triméthylbenzène

### Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(Naphta de pétrole, 1,2,4-triméthylbenzène)
<b>Numéro ONU</b>	UN 1993
<b>Classe</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Naphta de pétrole, 1,2,4-triméthylbenzène
<b>Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC</b>	Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

### Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Flammable liquid, n.o.s.(Naphta de pétrole, 1,2,4-triméthylbenzène)
<b>Numéro ONU</b>	UN 1993
<b>Classe</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III

### Information supplémentaire:

NON RÉGLEMENTÉ PAR L'EXEMPTION AU RÈGLEMENT SUR LE TDG 1.33 POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS OU FERROVIAIRES DE 450 LITRES OU MOINS

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

---

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

---

### Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

### Code national canadien de prévention des incendies

Classe II



**Liste canadienne intérieure des substances (DSL)**

Ce produit contient de/s produit/s chimique/s qui sont exempts de la LIS en vertu de la LCPE. El est considéré comme un pesticide faisant l'objet de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA): 33289

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**


---

**Système d'évaluation des dangers****NFPA**

Santé	Inflammabilité	Instabilité
1	2	0

**Révision**

Numéro d'identification: 319022 / A215 / Date de création: 02/01/2019 / Version: 3.0

Code DAS: GF-2257

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

ACGIH	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) - Indices biologiques d'exposition (BEI)
BEI	Indices biologiques d'exposition
CA AB OEL	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Dow IHG	Dow IHG
LMPT	Limite moyenne pondéré dans le temps (LMPT)
STEL	Valeur limite à courte terme
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
TWAEV	Valeur d'exposition de moyenne pondérée de temps
US WEEL	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)
VECD	Valeur d'exposition de courte durée
VEMP	Valeur d'exposition moyenne pondérée

**Texte complet pour autres abréviations**

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL

- Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

CA